

Metz, le 17 mars 2020

## **AIDE AUX ENTREPRISES** **Pendant la crise, le Département se mobilise**

La pandémie de Coronavirus va fortement impacter l'économie mosellane. C'est pourquoi, le Président, Patrick Weiten, a décidé, en réunion de crise, d'apporter le soutien du Département de la Moselle à l'activité économique.

### Trois principales mesures sont mises en œuvre :

D'abord, il a été acté qu'aucun retard ne serait pris par le Département pour le paiement de ses fournisseurs. Dans le cadre du télétravail, les mesures ont été prises pour assurer la continuité du mandatement et des virements afin de ne pas creuser davantage la trésorerie des entreprises.

Ensuite, sollicité par l'UMIH, branche professionnelle de l'industrie hôtelière de la Moselle, le Président, Patrick Weiten, a décidé de ne pas collecter les taxes de séjours afin de ne pas alourdir la charge financière des entreprises du secteur touristique.

Enfin, le Département prend l'engagement d'honorer les projets suspendus par le Covid 19. Il n'y aura pas d'annulation des commandes ou de travaux. Il en est de même pour les projets économiques, culturels qui seront reportés. Cette décision permettra de favoriser le redémarrage de l'économie mosellane dès la fin de l'épidémie.

Pendant la crise, le Département se mobilise. Les sites d'information numériques restent ouverts. Le Département reste à l'écoute des acteurs économiques mosellans. Le dialogue continue.